

UNE RELÈVE NON TRADITIONNELLE

DÉMARRAGE

D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE

EN PRODUCTION LAITIÈRE :

TÉMOIGNAGE D'UN PARENT.

Présenté à la

COMMISSION SUR L'AVENIR
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
AU QUÉBEC

Témoignage de
Suzanne Loranger (parent)

Février 2007

LA NAISSANCE D'UNE ENTREPRISE

Tout petit, le plus jeune de nos quatre enfants rêvait de posséder un jour sa ferme laitière. Son grand-père, autrefois fermier passionné a su lui transmettre, avant de mourir, cet amour de la terre. Cependant le plus grand de tous les obstacles l'attend : ses parents ne sont pas des agriculteurs de métier. Notre fils poursuit donc ses études primaires et secondaires tout en effectuant certains travaux pour des producteurs agricoles de la région. Puis, toujours attiré plus que jamais par cette profession, il s'inscrit en GEEA à l'ITA de St-Hyacinthe : études et stages qu'il complète avec beaucoup de succès. Mais ses professeurs ainsi que les conseillers agronomes d'alors lui font part de la quasi impossibilité, pour lui, de réussir dans le domaine des vaches laitières puisqu'il n'est pas une relève.

À la fin de sa technique, en juin 2002, soucieux du bonheur de notre fils, nous l'aidons à faire l'achat d'une ferme, inexploitée depuis plus d'une dizaine d'années, située dans la région Chaudière-Appalaches (les prix étant plus abordables que dans notre fertile région de St-Hyacinthe). Il projette d'y installer des chèvres tout en y pratiquant l'acériculture (environ 3200 entailles). Cependant la production caprine traverse alors une phase critique, de sorte qu'il doit abandonner cette option. Pour survivre il effectue des coupes de bois sur sa ferme, il se procure quelques bovins (en trop petit nombre pour profiter de la subvention), il travaille un peu à l'extérieur (au salaire minimum) et se consacre surtout à son érablière. La venue des contingents dans cette production suscite des inquiétudes supplémentaires.

Au printemps 2006, il entreprend des démarches auprès du conseiller agronome de la Financière agricole de sa région. Ce dernier sait reconnaître en lui un bon potentiel et il lui témoigne sa confiance. Ensemble ils vérifient les différentes possibilités et son conseiller l'encourage surtout à se diriger vers les vaches laitières malgré les coûts élevés des quotas. Autre déception, l'analyse de son plan d'affaires, en tenant compte du prêt de 5 kilos, révèle que ses chances de réussite versus le taux d'endettement ne sont pas suffisantes.

Mais voilà qu'à la fin de juillet 2006, la Fédération des producteurs de lait du Québec émet un nouveau programme de 20 kilos de quota (le jeune en achète 10 et la Fédération lui en prête 10). On réévalue alors son nouveau plan d'affaires, avec l'ajout, par location, de quelques 6000 entailles à son érablière existante, l'achat d'un troupeau de vaches laitières avec quota

pourrait être réalisable. Après plusieurs semaines de travail acharné : recherches, rencontres, demandes, réponses à de nombreux critères, etc.... et toute une série de formalités et de contrats notariés, le projet fut enfin accepté par la Fédération et la Financière. Nous étions à la fin de septembre.

Comme parents, il nous a fallu apporter une bonne contribution matérielle et financière ainsi que des garanties solides et s'engager à fournir de l'aide en cas de besoin pour les prochaines années (pas toujours évident étant donné l'éloignement et notre manque d'expérience dans ce domaine).

De nombreuses rénovations furent nécessaires puisque la ferme n'avait pas été exploitée depuis plusieurs années (ceci étant un des critères pour accéder au nouveau programme) : le ciment à l'intérieur de l'étable a dû être refait au complet, la laiterie a dû être isolée et réaménagée avec des matériaux spécifiques, l'installation d'un écurer et d'un système de traite complet ont dû être installés,... Puis ce fut la recherche d'un troupeau qui puisse répondre aux besoins tout en respectant les montants prévus au plan d'affaires. Enfin, à la fin d'octobre, tout semblait prêt, vint le temps de miser pour obtenir du quota. Celui-ci fut obtenu au prix de 33 001\$ le kilo, soit un total de 15 000\$ de plus que le montant prévu par la Financière dans le plan de crédit.

Et coup de théâtre, la Fédération découvre alors que l'ascension fulgurante des prix des quotas depuis quelques mois était attribuable à des spéculateurs malhonnêtes. Le prix du kilo de quota est alors majoré à 30 000\$. En janvier 2007, celui-ci s'est détaillé à 28 125\$ le kilo. De simples calculs nous permettent de réaliser que des déboursés supplémentaires de plus de 50 000\$ (sans compter les intérêts cumulés) venaient d'être encourus. Bien entendu, le choix se présentait en novembre d'acheter ou de ne pas acheter de quota. Mais toutes les dépenses et les rénovations étant déjà effectuées, pas question de reculer.

EXIGENCES

Malgré toutes ces difficultés et ces imprévus, le troupeau arriva et la première traite s'effectua le 30 octobre au soir. Certes le travail ne s'arrête pas là, de nombreuses préoccupations demeurent constantes : santé animale,

alimentation appropriée et bien équilibrée, contrôle laitier, soins préventifs (vétérinaire), droits de vente, choix d'une bonne génétique, suite des saillies, des vêlages, des enregistrements, voir à la bonne tenue de tous les dossiers ainsi que de la comptabilité, toujours se tenir bien informé, voir aux travaux des champs au bon moment, l'entretien des machineries, toujours conserver le souci de l'environnement et l'amélioration des sols,... Et s'ajoute à cela les travaux à l'érablière : pour la nouvelle partie refaire la tubulure, prévoir le bois nécessaire pour la bouilloire, les nouveaux réservoirs, organiser le transport de l'eau d'érable de la station de pompage, planifier les travaux et structurer l'horaire afin de ne rien négliger ni à la cabane, ni à l'étable,...

Lors d'une récente conférence M. Jean-Pierre Désaulniers, psychologue et consultant, indiquait que lors des années 50 l'agriculture exigeait de ses travailleurs d'être des manœuvres, lors des années 70 des techniciens, lors des années 80 et début 90 des gestionnaires et cela nécessite maintenant des administrateurs. Une excellente formation devient donc primordiale. Mais on doit ajouter que, devenir producteur agricole, cela requiert aussi de nombreuses et solides qualités. L'amour du travail continu 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, la détermination, la persévérance, la conviction, le discernement, la débrouillardise, l'esprit d'initiative, la capacité de prendre des décisions rapidement et de faire face aux difficultés et aux imprévus, détenir des habiletés physiques et mécaniques et posséder certaines connaissances en soins vétérinaires sont tous des atouts indispensables. Il faut d'abord être agriculteur dans l'âme...

DES PISTES DE SOLUTIONS

Comme parents, plusieurs sentiments nous habitent, parfois successivement et parfois simultanément : beaucoup de fierté, mais aussi du questionnement, de l'inquiétude, de l'incertitude, de l'impuissance,...

C'est ainsi que, loin de prétendre apporter des solutions miracles, je tiens tout simplement à formuler quelques souhaits qui, je l'espère feront leur petit bout de chemin.

1_ Le Ministère de l'agriculture a fait un bon pas en avant en portant la prime à l'établissement de 30 000\$ qu'elle était à 40 000\$. Mais n'aurait-il pas lieu d'ajouter à cela des primes d'encouragement selon le progrès des productions après des intervalles de 5 ans, 10 ans,...? Celles-ci

contribueraient grandement à consolider les nouvelles entreprises et à contrer l'abandon des terres. Et puisque l'un des critères d'admissibilité pour le programme de 20 kilos de la Fédération consiste à favoriser l'établissement sur des fermes inexploitées depuis quelques années, des subventions pour améliorer ou drainer les sols seraient sans doute nécessaire à cette relève.

2_ En instaurant son nouveau programme dit 10 + 10, la Fédération des producteurs de lait du Québec a permis à certains jeunes d'atteindre l'inaccessible jusque-là. Il revient maintenant à cette Fédération de poursuivre dans le même sens en établissant des moyens compensatoires afin de combler les déficits causés par les prix trop élevés des quotas qu'ont dû rencontrer nos jeunes relèves à l'automne 2006. Ce n'est certes pas à nos jeunes relèves de payer pour ces frauduleuses spéculations.

3_ Les institutions financières apportent également un support non négligeable à nos jeunes lors du démarrage de nouvelles entreprises agricoles. Souhaitons que leurs dirigeants continueront à aller de l'avant en instaurant, en collaboration avec les ministères concernés, des programmes d'épargne-relève au même titre que les épargnes-études, destinés cette fois aux parents de tous les milieux qui découvrent chez leurs jeunes des qualités et des ambitions de percer dans le monde de l'agriculture. De plus, il serait sans doute possible, par cette même collaboration (institutions financières et ministères) de permettre, à nous parents, l'utilisation de nos REER, pour un certain temps, dans le but de soutenir nos jeunes dans le démarrage et l'évolution de leur entreprise, un peu comme un RAP. Ou du moins que notre aide financière, en tant que parents, puisse se faire à l'abri de l'impôt.

4_ Les SADC, CLD ou CLE contribuent eux aussi au démarrage des entreprises. Qui de mieux placés qu'eux pour bien cerner les besoins particuliers de chaque milieu? Cette aide ne pourrait-elle pas se poursuivre tout au long de l'évolution des entreprises, aide basée bien entendu sur des évaluations qui justifient les besoins?...

5_ L'Union des producteurs agricoles et autrefois l'UCC ont fait beaucoup pour l'agriculture au Québec. Il y aurait sûrement avantage, si cela n'existe pas déjà, de créer des Fonds de solidarité des agriculteurs. Cela pourrait permettre à certains agriculteurs qui vendent leur entreprise, ou tout autre producteur ou particulier, de cotiser, à l'abri de l'impôt, dans le but de soutenir notre jeune relève. Dans le même ordre d'idée, pourquoi ne pas

élaborer une banque de noms d'agriculteurs expérimentés qui cèdent leur entreprise mais qui disposent de temps pour partager leurs expériences avec les jeunes ou répondre à leur questionnement? Ces échanges seraient sûrement très valorisantes pour les agriculteurs retraités et très bénéfiques pour la relève. Pourquoi ne pas former un programme de « tutorat » ou de « mentor », un système d'association mis à la disposition des jeunes qui le souhaitent, à l'exemple des comités d'insertion professionnelle qui existent déjà dans plusieurs entreprises ou professions? Enfin il serait très profitable que l'information au sujet des différents programmes d'aide soit plus facilement diffusée dans les centres de formation et dans les bureaux des différents organismes.

CONCLUSION

En conclusion, tout comme l'indiquait notre ministre de l'agriculture, M. Yvon Vallières, lors de l'ouverture de cette commission et comme nous en sommes de plus en plus conscients, l'agriculture au Québec traverse une période de crise. Franchir cette étape difficile avec succès nécessite évidemment la bonne volonté et la collaboration de tous les intervenants, institutions et organismes concernés. L'avenir de l'agriculture au Québec repose principalement sur notre relève et il revient à nous parents, mais surtout à tous les organismes et institutions, par leur travail de concertation, de soutenir et de supporter nos jeunes relèves qu'ils soient issus du milieu agricole et encore plus lorsqu'ils viennent d'autres milieux. Et à plus forte raison, si l'agriculture comporte de nombreuses exigences envers ses nouveaux candidats, il importe encore davantage de leur porter toute notre admiration, notre confiance et notre appui. N'oublions pas que le secteur de l'agriculture, maillon premier, soutient toute notre activité socio-économique...

Merci de votre attention,

Suzanne Loranger, parent

Acton Vale

Courriel : gecrisu@cooptel.qc.ca